

De l'environnement dans le différencié



Certaines écoles sont classées « écoles à encadrement différencié », parce que la majorité de leur population scolaire est socio-économiquement précarisée. C'est le cas de l'école primaire Saint-Lambert 2 à Herstal. Là-bas, de nombreux projets d'éducation à l'environnement sont mis en place : tri des déchets, collation saine, énergie, mobilité... Claire Piette, directrice de l'école, en parle.

Vous êtes une école à encadrement différencié¹. Quelles difficultés rencontrent les enfants et parents de votre école ? Et quelles sont les répercussions sur le travail de l'équipe éducative ?

Notre école se compose essentiellement d'enfants issus de milieux précarisés, devant faire face à des problèmes de logement, d'éducation... Nous accueillons aussi des primo-arrivants, des étrangers venant d'arriver sur le territoire. Il y a 21 nationalités différentes dans notre école. Beaucoup de parents ne comprennent pas le français. Certains ne savent pas lire. Concernant le quartier, cela fait 30 ans que je suis dans l'école et je constate qu'il s'est de plus en plus paupérisé...

Scolariser des enfants en grande difficulté, cela invite à avoir une équipe d'enseignants très motivée et très créative. L'enseignant ne pourrait pas travailler seul dans sa classe, il serait trop envahi de doutes face aux difficultés rencontrées par certains enfants. On a donc développé des stratégies au niveau de l'équipe éducative : on ne travaille pas par classes, mais par niveaux. Et il y a toujours un titulaire plus ancien qui coache les jeunes enseignants.

Tri des déchets, économie d'énergie, compost et potager, collation saine, brevet du cycliste, mobilité douce... Votre école s'est inscrite dans différents projets d'éducation à l'environnement. Pourquoi avoir opté pour ce type de projets ?

Développer des projets liés à l'environnement, c'est éveiller les enfants à la citoyenneté. C'est les inviter à protéger notre planète parce que ce sont les adultes de demain. C'est aussi donner aux enfants les outils nécessaires pour les informer et informer leurs parents. Les enfants ne doivent pas « éduquer » leurs parents, mais ils peuvent leur faire passer certains apprentissages. Les enfants montrent un intérêt énorme à chaque activité. Est-ce parce qu'on ne leur propose jamais ou rarement cela à la maison ? Peut-être. En tout cas, ils sont toujours preneurs. Et souvent, les parents sont reconnaissants qu'on éveille leurs enfants à ces enjeux.



Quels conseils donneriez-vous aux écoles qui souhaitent mettre en place ce type de projets dans un contexte similaire au vôtre ?

Il ne faut pas hésiter à faire appel à des ressources externes² qui peuvent aider les enseignants à mener à bien ces projets. En tant que directrice, je remplis les appels à projets. Je connais les affinités des enseignants et leur propose les projets en en tenant compte. Je m'implique aussi évidemment. Les enseignants ont déjà beaucoup à gérer, donc il faut que je sois le moteur et que j'anime.

Autre élément important : inscrire les projets dans la continuité. C'est une de nos faiblesses pour l'instant et on va y travailler, d'autant plus qu'au moins un tiers de la population change chaque année dans notre école : les parents divorcent, des familles sont expulsées...

Il est aussi essentiel que la direction, la secrétaire ou les éducateurs entrent en contact avec les parents et leur fasse bien comprendre dans quelle dynamique environnementale s'inscrit l'école. Les parents ne font pas toujours la démarche de venir nous trouver, parce qu'ils ont des craintes, ils ont parfois eu des parcours scolaires difficiles... C'est à nous d'aller vers eux, de bien leur expliquer. Certains parents ne savent pas lire les documents papier. On passe donc surtout par l'oralité, des pictos affichés près des classes, une vidéo en réunion des parents... Il faut faire preuve d'imagination et de créativité.

Je propose aussi aux parents de prendre part à certains projets, afin qu'ils participent à la vie de l'école et qu'ils reprennent confiance en eux. Et pour rendre nos projets accessibles à tous, on explique aux familles les possibilités existantes. Nous allons par exemple bientôt organiser une excursion à vélo avec les 5^e et 6^e années. On aimerait que tous les enfants possèdent leur propre vélo pour qu'ils puissent faire des balades de manière autonome par la suite, peut-être même en famille. On ne veut pas entrer dans l'assistantat non plus. Donc, on a surtout cherché et expliqué tous les moyens possibles pour se procurer un vélo à moindre prix : bourse aux vélos, régie de quartier... On n'aura peut-être pas 100% des élèves qui disposeront de leur vélo, mais on le vise... Il faut rester optimiste.

Propos recueillis par Céline TERET

Contact : Ecole Saint-Lambert 2 d'Herstal - 04 248 17 36 - <http://saintlambert2.be>

¹ Les écoles à encadrement différencié sont des écoles à indice socio-économique (ISE) faible. Cet indice est déterminé par le type de quartier d'origine des élèves, selon plusieurs critères : revenus moyens par habitant, par ménage, niveau des diplômes des parents, confort des logements, taux d'activité et de chômage... Ces écoles bénéficient de subsides et d'encadrements supplémentaires. L'objectif est d'assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

² L'école Saint-Lambert a notamment travaillé avec les asbl Empreintes, Pro Velo et Besace, ainsi qu'avec le service environnement de la commune d'Herstal.